

LE PROJET D'EURAFRIQUE EN FRANCE (1946-1960) : QUÊTE DE PUISSANCE OU ATAVISME COLONIAL ?

Papa Dramé, Samir Saul

Presses Universitaires de France | « [Guerres mondiales et conflits contemporains](#) »

2004/4 n° 216 | pages 95 à 114

ISSN 0984-2292

ISBN 2130548075

Article disponible en ligne à l'adresse :

[https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-
contemporains-2004-4-page-95.htm](https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2004-4-page-95.htm)

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE PROJET D'EURAFRIQUE EN FRANCE (1946-1960) : QUÊTE DE PUISSANCE OU ATAVISME COLONIAL ?

La fin du second conflit mondial marque le début d'une période d'une quinzaine d'années au cours de laquelle la France affaiblie cherche les voies et les moyens de maintenir son rang de grande puissance. Elle doit, en effet, faire face à de multiples défis inhérents à la nouvelle situation internationale. L'anticolonialisme et l'hégémonie affichés des deux superpuissances, le besoin de rapprochement avec ses autres partenaires européens et enfin la redéfinition du « pacte colonial » avec des territoires outre-mer en état d'effervescence l'obligent à réfléchir sur les bases de sa rénovation¹.

Dans ce contexte particulier l'idée d'Eurafrrique, vivace durant l'entre-deux-guerres², discrète pendant toute la durée de la guerre, connaît une actualité nouvelle dès le lendemain du conflit³. La fonction d'appoint stratégique jouée par l'Afrique dans la libération de la France n'a pas manqué de persuader le général de Gaulle et les apôtres de la politique eurafricaine du fait que celle-ci pouvait constituer un atout majeur de la puissance de leur pays⁴.

Si la construction eurafricaine peut être lue comme une réponse aux défis économiques, militaires et idéologiques des deux blocs, elle n'en est pas moins un subtil moyen de sauvegarder le statu quo politique dans un empire colonial africain où gronde déjà le processus de décolonisation. La résurgence du mouvement eurafricaniste participe d'une volonté de la France de garantir son indépendance nationale vis-à-vis des puissances et de maintenir sa présence coloniale par la voie d'un empire « rénové » sur la base d'une association consentie⁵.

1. D. Chagnollaud, « De Gaulle, chef du gouvernement provisoire : recouvrer et rénover l'Empire (juin 1944 - janvier 1946) », *De Gaulle et le Tiers Monde*, Pédone, 1984, p. 62.

2. C.-R. Ageron, « L'idée d'Eurafrrique et le débat franco-allemand de l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXII, juillet-septembre 1975, p. 446-475.

3. G. O. Meynier, « Regard sur le passé, perspectives sur l'avenir », revue *Eurafrrique*, 17, août 1957, p. 3.

4. Chagnollaud, *op. cit.*, p. 63.

5. Le général de Gaulle, en particulier, est conscient de l'impossible maintien de l'ancien ordre impérial.

Depuis ses origines, l'idée d'Eurafrrique a très peu suscité l'attention des historiens. Elle a été laissée à ses propres partisans : publicistes, colôniaux, parlementaires ou hommes politiques. En dépit de leur caractère « militant » ou subjectif et leur évident manque de recul par rapport à l'événement, les nombreux articles et ouvrages se rapportant au thème constituent des sources de première main indispensables pour saisir la dynamique eurafricaniste.

Des aspects importants du concept d'Eurafrrique ont été toutefois abordés. Certains chercheurs ont essayé de le comprendre à travers le binôme « mythe ou réalité »⁶, tandis que d'autres ont été sensibles au débat franco-allemand de l'entre-deux-guerres⁷ ou à son impact dans les négociations du traité de Rome⁸. Pour notre part, nous interprétons la pensée et le mouvement eurafrriques comme une tentative de réaction stratégique française et européenne à la réalité des blocs, et comme réponse politique et économique⁹ possible aux velléités du nationalisme africain. En d'autres termes, si le projet d'Eurafrrique incarne une recherche du rang de puissance mondiale, il n'en constitue pas moins dans toutes ses mutations une forme de négation des mouvements nationalistes. En tant que tel, il serait porteur de conservatisme et contribuerait à promouvoir un néocolonialisme inavoué.

Il conviendra de répondre aux questions suivantes : Quels sont les fondements théoriques et conceptuels de la pensée eurafrrique ? Quels sont ses tenants, ainsi que les moyens et l'impact de sa propagande ? Dans quels cadres économiques, politiques et militaires réaliser l'Eurafrrique pour conserver les liens avec le continent africain et assurer l'indépendance de la France ?

LES RESSORTS DE LA PENSÉE EURAFRICANISTE DE L'APRÈS-GUERRE

Le courant eurafrrique, c'est-à-dire l'idée d'une fusion cohérente entre l'Europe et l'Afrique, est contemporain du phénomène de « course au clocher » de la seconde moitié du XIX^e siècle¹⁰. Cette thèse, émanant semble-t-il de géographes et de publicistes, soutenue dans divers pays européens, a connu des fortunes diverses. Jusqu'à la Grande Guerre, le « parti colonial » français a fait du projet eurafrrique son cheval de bataille dans l'optique de sa politique d'apaisement ou du moins de rapprochement économique et colonial vis-à-vis de l'Allemagne¹¹.

6. M. Liniger-Goumaz, *L'Eurafrrique utopie ou réalité ? : les métamorphoses d'une idée*, Paris, Éditions Clé, 1972.

7. Ageron, article cité.

8. R. Schreurs, « L'Eurafrrique dans les négociations du traité de Rome », *Revue politique africaine*, 8, février 1998, p. 82-92.

9. Nous pensons ici à l'idée de la « mise en valeur » de l'Afrique. D'ailleurs la France n'a pas hésité à associer l'Union française au Marché européen dans le but d'y sauvegarder ses intérêts économiques. Voir *ibid.*, p. 86.

10. Ageron, article cité, p. 446.

11. *Ibid.*, p. 447.

Cette conception eurafrrique semble avoir prévalu durant l'entre-deux-guerres dans les projets des partisans de la création d'une fédération européenne comme Aristide Briand et Joseph Caillaux¹². La résurgence de l'idée d'Eurafrrique se décline de fait, sous la formule d'une union réconciliatrice censée suivre les vicissitudes de l'idéal européen et l'évolution des rapports entre la France et une Allemagne de plus en plus revendicatrice de ses colonies perdues. C'est dans cette période des années 1930 qu'apparaissent des formulations systématiques de la pensée eurafrrique dans la *Revue des vivants* par Henry de Jouvenel¹³ et à travers les publications du politologue français Eugène Guernier¹⁴.

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la vision eurafrrique, partie intégrante du mythe impérial de la France des 100 millions d'habitants¹⁵, exclut désormais toute mise en valeur commune de l'Afrique avec une Allemagne menaçante. La propagande officielle véhicule toutefois l'image d'une France forte pouvant assurer son indépendance grâce aux ressources militaires et humaines d'un Empire, vaste, riche et peuplé¹⁶. Sous Vichy et l'occupation, le projet eurafrrique ne saurait se situer que dans un contexte européen¹⁷. Les buts de la construction eurafrrique vont radicalement changer de sens au terme du second conflit mondial. Les justifications et les définitions données à l'idée d'Eurafrrique durant la période 1946-1960 sont le fait d'une symbiose entre, d'une part, la vieille théorie de la « complémentarité »¹⁸ et, d'autre part, des conceptions répondant aux tourments de l'actualité coloniale et internationale¹⁹.

La théorie de la complémentarité géographique est avancée pour la première fois par le politologue E. Guernier dans une série d'études publiées en 1930 pour justifier la fusion de l'Europe et de l'Afrique²⁰. Elle part du postulat géographique de la situation privilégiée du bloc franco-afrrique dans le grand ensemble des fuseaux continentaux mondiaux²¹. Par voie de conséquence, « dans un fuseau donné, à toute heure, à toute minute, du nord au sud, il y a quelque part un homme qui sème et un autre qui récolte, ce qui rend possible une production annuelle

12. *Ibid.*, p. 455.

13. H. de Jouvenel, « Bloc africain et Fédération européenne », *Revue des vivants*, janvier 1930, cité par Ageron, *op. cit.*

14. E. Guernier expose l'ensemble de sa théorie eurafrrique dans son ouvrage *L'Afrique, champ d'expansion de l'Europe*, Paris, 1933.

15. J. Bouvier, R. Girault, J. Thobie, *L'impérialisme à la française (1914-1960)*, Paris, La Découverte, 1960.

16. D. Bouche, *Histoire de la colonisation française (1815-1962)*, Paris, Fayard, 1991, p. 311-312.

17. Capitaine R.-E. Viard, *L'Eurafrrique. Pour une nouvelle économie européenne*, Paris, F. Sorlot, 1942.

18. H. Didier, « L'Eurafrrique, 300 millions de consommateurs », *France-Outremer*, 327, 1957, p. 20.

19. Liniger-Goumaz, *op. cit.*, p. 23.

20. E. Guernier, « Les grands courants modernes des migrations modernes. L'Afrique champ d'expansion de l'Europe », *Quinzaine coloniale*, XXXIV, 579, 10 novembre 1930, p. 554-555 ; 25 novembre 1930, p. 584-586 ; 10 décembre 1930, p. 609-611.

21. Liniger-Goumaz, *op. cit.*, p. 23.

continue »²². Pour un autre auteur, « mettre sur pied une alliance entre le nord et le sud, c'est s'allier à des forces impériables, c'est collaborer avec la nature, c'est utiliser les rayons solaires qui demeurent notre principale source d'énergie. Joindre le sud au nord, c'est utiliser les plus importants réservoirs d'énergie dont dispose l'humanité... »²³. La théorie de la complémentarité naturelle a comme corollaire la consécration d'une solidarité indispensable dans le domaine économique²⁴.

Les conceptions économiques sont, en effet, très présentes dans la pensée eurafricaniste d'après guerre. L'Afrique, riche de ses réserves hydroélectriques et de ses matières premières, peut rapidement apporter la prospérité et redonner à l'Europe occidentale « l'assiette d'une grande puissance moderne, type USA ou URSS »²⁵. En d'autres termes, l'Europe écrasée entre les deux superpuissances, vulnérable en raison de la faiblesse de ses ressources énergétiques et minérales, est à la merci de la dynamique hégémonique des deux blocs²⁶. Toutefois, par la voie de l'Eurafrrique, le continent européen pourrait se poser en « facteur valable »²⁷ ou en puissance égale à l'URSS et aux États-Unis, et réaliser un certain arbitrage ou équilibre entre celles-ci²⁸.

Est-il alors possible d'affirmer que l'exploitation des ressources africaines ne serait pour la France qu'un moyen d'assurer sa propre existence et défendre son rang international ? À ce propos, il faut relever que la rhétorique eurafricaniste avance l'argument selon lequel l'Europe et l'Afrique constituent plutôt une communauté d'intérêts réciproques. Par voie de conséquence, l'élément africain doit être au centre de l'association pour la construction eurafricaine²⁹.

Or une lecture serrée du discours eurafricaniste³⁰ démontre que l'idéal de développement outre-mer, plus communément appelé « mise en valeur », est conçu comme moyen d'assurer les intérêts supérieurs de la puissance coloniale. Vue sous l'aspect économique du projet d'Eurafrrique, l'Afrique est d'abord et avant tout un réservoir de ressources indispensables à l'Europe, voire un simple « champ d'expansion nécessaire pour prendre un nouvel élan »³¹.

À l'argument économique se superpose l'enjeu militaire et stratégique dans l'optique d'une politique eurafricaine. Les partisans de la mise sur

22. Guernier, *op. cit.*, p. 227.

23. A. Zischka, *Afrique complément de l'Europe*, Paris, Laffont, 1952, p. 82.

24. Liniger-Goumaz, *op. cit.*, p. 26.

25. P. Nord, *L'Eurafrrique, notre dernière chance*, Paris, Fayard, 1955, p. 11.

26. Liniger-Goumaz, *op. cit.*, p. 27.

27. E. Guernier, « L'Eurafrrique, troisième force mondiale », revue *Eurafrrique*, 21, avril 1957, p. 22.

28. Nord, *op. cit.*, p. 115.

29. Zischka, *op. cit.*, p. 23.

30. Citons, entre autres, l'article de I. Combaut, « Nécessité d'une Eurafrrique », *Revue de Défense nationale*, décembre 1957, p. 1825.

31. H. Lavenir, « L'Europe entre l'effacement et la grandeur », revue *Eurafrrique*, février 1962, p. 25.

piéd de celle-ci tirent la sonnette d'alarme en présence d'une subversion communiste qui menacerait l'Europe occidentale et encouragerait les mouvements nationalistes dans les territoires coloniaux français³². Ce faisant, le projet de fusion entre l'Afrique et l'Europe permettrait à cette dernière de se poser en « troisième force », en facteur d'équilibre entre les deux superpuissances. De même, devant les risques d'invasion ou de destruction inhérents à l'âge atomique, l'Europe affaiblie pourrait faire de l'Afrique une base de repli ou de départ stratégique pour sa propre défense³³.

Enfin, l'évolution de la situation coloniale et la cristallisation des mouvements nationalistes au début des années 1950 introduisent de nouvelles thématiques dans la pensée eurafricaniste. L'Eurafrique apparaît comme un moyen de gêner l'action des mouvements d'émancipation encouragée par l'anticolonialisme viscéral des États-Unis et de l'URSS³⁴. À la fin des années 1950, on ne s'étonne pas de voir le projet eurafricain passer de la tentative de sauvegarde de la souveraineté française, en particulier en Afrique du Nord³⁵, à la volonté de renouer des liens avec les nouveaux États indépendants³⁶.

Partant de l'analyse des différentes caractéristiques de la pensée eurafricaine, il importe de dégager une conception globale propre au contexte de la période allant de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à l'indépendance des pays africains (1946-1960).

Le concept d'Eurafrique, défini comme la fusion des intérêts de l'Europe et de l'Afrique, ne rend pas suffisamment les buts d'un projet qui prend racine aux origines de la pénétration coloniale française en Afrique. Il peut être conçu comme la « dernière chance » d'une Europe déclinante de restaurer son statut politique, militaire et économique sur la scène internationale. Le projet eurafricain est, en effet, censé assurer la survie de la France et de l'Europe devant les tentatives hégémoniques de l'allié américain et face à l'influence communiste et la menace militaire soviétique.

Limitée au cadre des relations Est-Ouest de l'après-guerre, cette lecture de la pensée eurafricaine serait toutefois insuffisante. L'idée d'Eurafrique participe aussi d'une attitude conservatrice devant la marche vers l'émancipation des peuples colonisés et définit un nouvel « accommodement

32. J. Schneider, « Une politique de défense eurafricaine à long terme », *Union française et Parlement*, 94, 1958, p. 6-10.

33. Voir les points de vue émis dans les articles suivants : H. Debrus, « Eurafrique et voies de communications », *Revue de Défense nationale*, mars 1952, p. 297-306 ; Amiral R. Castex, « L'Afrique et la stratégie française », *Revue de Défense nationale*, mai 1952, p. 523-534, et H. Didier, « L'Eurafrique, 300 millions de consommateurs », *France-Outremer*, n° 327, 1957, p. 21.

34. A. Fabre-Luce, « Construisons l'Eurafrique », *Écrits de Paris*, janvier 1952, p. 24-39.

35. G. O. Meynier, « L'Eurafrique... tâche urgente », revue *Eurafrrique*, NS, 11, juillet 1957, p. 3.

36. Archives nationales, Centre des archives d'outre-mer (ci-après CAOM), Affaires politiques, carton 2183, dossier 6 : Les États-Unis et l'Afrique noire : Rapport ambassade de France à Washington et renseignements du SDECE, Extrait de presse (1956-1958) ; Liniger-Goumaz, *op. cit.*, p. 28-29.

ment » qu'on a qualifié de néocolonialisme³⁷. Par conséquent, il convient de vérifier l'ensemble de ces interprétations par le biais de l'étude des tenants et des moyens de diffusion de cette pensée en France.

PROPAGANDE ET VULGARISATION DE L'IDÉE EURAFRICAINNE

Il faudrait tout d'abord poser la question de savoir s'il existe une corrélation objective entre l'évolution du mouvement eurafricaniste et le contexte politique traumatique de l'après-guerre en France. On peut penser que la fonction d'appoint stratégique jouée par l'Afrique française durant la guerre, les bases d'une nouvelle association définies par la conférence de Brazzaville (1944)³⁸, la Constitution de 1946 et le spectre de la guerre froide créent dans une partie de l'opinion publique métropolitaine des conditions favorables à la résurgence de l'idéal eurafricaniste. Si le terme est défini depuis 1933 en France par E. Guernier, la majorité des publications et conférences sur ce thème se situe dans les vingt années qui ont suivi le deuxième conflit mondial³⁹.

C'est dans le cadre de revues « spécialisées » comme *Eurafrrique*, *Marchés tropicaux et méditerranéens*, *Défense nationale* et *Communauté France-Eurafrrique*, et par le biais d'ouvrages à caractère vulgarisateur ou de conférences⁴⁰, que les tenants de la pensée eurafricaine – journalistes, parlementaires, militaires, économistes ou hommes politiques – véhiculent les idées directrices de leur « mouvement »⁴¹. Une étude typologique permet de repérer les partisans d'une idéologie eurafricaniste, différents par leurs fonctions mais tendus vers le même objectif de promotion et de propagande⁴².

Il faut citer dans un premier temps les publications de militaires ou coloniaux, tels les généraux Meynier (rédacteur en chef d'*Eurafrrique*)⁴³, Carpentier (directeur et rédacteur en chef de la *Revue militaire générale*) et Némio⁴⁴, l'amiral Castex⁴⁵ ou encore de l'ingénieur militaire Combaux⁴⁶.

37. Cette question est notamment soulevée lors des travaux de comités de l'Institut des hautes études de défense nationale. Voir CAOM, Affaires politiques, carton 3255, dossier 3 : L'Union française et l'Europe, Paris, le 24 décembre 1952, pièce n° 3, section économique.

38. P. Isoart, « Les aspects politiques, constitutionnels et administratifs des recommandations », *Brazzaville, aux sources de la décolonisation*, Paris, Plon, 1988, p. 79-96.

39. Voir M. Liniger-Goumaz, *Bibliographie de l'Eurafrrique*, Genève, Éditions du Temps présent, 1970.

40. Nous pensons ici aux conférences sur les problèmes des colonies et de l'Eurafrrique de l'Académie des sciences d'outre-mer. Voir revue *Eurafrrique*, année 1958.

41. Pour ce qui est des ouvrages de vulgarisation de l'après-guerre, on retiendra surtout ceux de Patrick Nord, *L'Eurafrrique, notre dernière chance*, Paris, Fayard, 1955, et Anton Zischka, *Afrrique, complément de l'Europe*, Paris, Laffont, 1952.

42. G. Martin, « Africa and the Ideology of Eurafrika : Neo-Colonialism or Pan-Africanism ? », *Journal of Modern African Studies*, 20, juin 1982, p. 222.

43. G. O. Meynier, « Extrême urgence de la création de l'Eurafrrique », revue *Eurafrrique*, 26, février 1958, p. 19-22.

44. G. Némio, « Les aspects militaires des problèmes africains », *Revue militaire générale*, octobre 1959, p. 30.

45. Amiral R. Castex, article cité, mai 1952, p. 523-534, et « L'Afrrique et la stratégie française », *Revue de Défense nationale*, mai 1953, p. 613.

46. I. Combaux, article cité, p. 1814-1826.

Persuadés de la décadence de la France en présence du « danger communiste » et des « manœuvres » américaines, ces auteurs appellent à la construction d'une union eurafricaine, seul moyen d'assurer le redressement de leur pays⁴⁷. L'Afrique est conçue comme un élément du renouveau français mais également comme une base arrière de la Métropole en cas de conflit⁴⁸.

Dans le contexte de revendications nationalistes africaines, en particulier en Afrique du Nord, ces auteurs fustigent toute idée d'indépendance, « source de désordre » suscitée par l'anticolonialisme affiché par les deux grandes puissances. La montée du nationalisme arabe est analysée comme un phénomène inhérent aux « retards » et à l'« insuffisance » de la mise en valeur coloniale⁴⁹. Mise au défi par la pression conjuguée de l'anticolonialisme, des mouvements nationalistes et du spectre de la décadence, la France, comme s'est plu à le dire le général André en 1954, « doit prendre la tête du mouvement eurafricain seul mouvement capable de rendre à l'Europe sa place dans le monde, démographiquement, politiquement, économiquement »⁵⁰.

En somme, la construction eurafricaine est perçue comme une voie de salut pour l'Europe « si elle veut garder une place dans le monde » et si elle veut demeurer souveraine dans ses territoires coloniaux africains. Il est, par ailleurs, intéressant de relever dans le discours des coloniaux ou militaires eurafricanistes, cette volonté de sauvegarder des liens avec les colonies, non pas dans le cadre d'un « colonialisme dépassé » mais plutôt dans l'optique d'une colonisation « profitable à l'union de l'Europe et de l'Afrique »⁵¹. Cependant les partisans du grand ensemble eurafricain négligent d'avancer les moyens matériels à mettre en œuvre pour la défense des bases navales africaines et l'application de cette « stratégie du repli » qui commence à hanter l'état-major français dès 1947⁵².

Le projet d'Eurafrique commence à prendre une certaine importance dans la rhétorique des milieux politiques et parlementaires, ainsi que chez certains intellectuels. Cette « flambée » eurafricaniste est particulièrement sensible dans les années 1950 qui voient s'accélérer la marche vers l'indépendance des colonies et la mise sur pied du projet de Marché commun européen auquel doivent s'arrimer les territoires d'outre-mer⁵³.

Au travers d'une vision fortement teintée d'eurocentrisme, ces auteurs n'ont pas manqué d'appeler à la constitution « d'une Eurafrique du salut commun »⁵⁴. Certaines personnalités françaises intéressées aux affaires

47. *Ibid.*, p. 1814.

48. GI Nêmo, article cité, p. 30.

49. GI P.-J. André, « Vers une Eurafrique française », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, janvier 1954, p. 121.

50. *Ibid.*, p. 120.

51. *Ibid.*, p. 119.

52. Amiral R. Castex, article cité, mai 1952, p. 523-534.

53. CAOM, carton 2317, dossier 1 : La France d'outre-mer et le Marché commun, documentation et correspondance (1956-1957).

54. J. Chaban-Delmas, « Perspectives eurafricaines », *Revue de la Communauté France-Eurafrique*, 105, octobre-novembre 1959, p. 10.

eurafricaines et munies des chiffres des investissements déjà réalisés, comme le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, et le député des Deux-Sèvres, André-François Mercier, exaltent l'« œuvre colonisatrice » accomplie par la France, tout en mesurant l'effort à accomplir tant sur le plan social qu'économique pour « soustraire » l'Afrique française au « péril jaune » ou communiste qui la menace⁵⁵.

De fait, l'aspect économique n'est jamais absent du « mouvement » de propagande ou de vulgarisation de la pensée eurafricaniste. Eirik Labonne, ancien résident général de France en Tunisie et au Maroc, est l'un des plus fervents partisans de la fusion des deux continents par la voie de l'implantation de zones d'organisation industrielles et stratégiques africaines (ZOIA). Dans ses conférences à l'Institut des hautes études de défense nationale, il propose la mise en œuvre de ce vaste programme d'industrialisation comme remède « aux ébranlements politiques et à l'énorme poussée démographique qui secouent l'Afrique du Nord »⁵⁶.

D'un autre point de vue, l'auteur pose comme condition première à la restauration de la puissance mondiale de la France la remise à niveau des bases maritimes africaines par rapport « aux conditions industrielles et planétaires de la guerre contemporaine »⁵⁷. Il est, en effet, frappant, à l'analyse du discours des milieux politiques, de constater une volonté réelle de réaliser l'Eurafrrique. Bien qu'elle se targue de vouloir une « mise en valeur », d'ailleurs bien insuffisante des territoires africains, la pensée eurafricaniste prêche pour un statu quo colonial jugé indispensable au rang de grande puissance que la France tente de sauvegarder face au deux blocs.

Le député du Sénégal, Senghor, comprend cet état de sclérose de la politique coloniale métropolitaine lorsque, dans le débat parlementaire du 17 janvier 1952, il interpelle le président du Conseil sur les problèmes sociaux et économiques de l'Union française en ces termes :

« C'est l'évidence même que l'Europe, que l'Eurafrrique ne se fera pas sans le consentement des Africains. Ceux-ci n'apporteront pas leur adhésion à une union où les pays d'outre-mer seraient des moyens et non pas des fins. [...] Le gouvernement de la République apportera des solutions constructives aux problèmes qui se posent actuellement dans l'Union française avec une gravité jamais égalée et dont je regrette qu'ils n'aient pas été évoqués ici [...] L'Eurafrrique dont il s'agit, est-ce une Eurafrique à la française, dans l'estime et l'égalité réelle, ou est-ce l'Eurafrika à l'allemande, celle du pot de fer et du pot de terre ? »⁵⁸

55. Voir les articles de A.-F. Mercier, « Le marché eurafrrique », *Revue Union française et Parlement*, juin 1957, et du député et ancien ministre E. Temple, « Si la France veut rester présente en Afrique... », *France-Outremer*, 326, année 1957.

56. E. Labonne, *Politique industrielle et stratégique de l'Union française*, et *Les ZOIA (zones d'organisation industrielles et stratégiques africaines)*, deux conférences de E. Labonne à l'IHEDN, Paris, décembre 1955, p. 4.

57. *Ibid.*, p. 4.

58. L.-S. Senghor, « L'Eurafrrique, unité économique de l'avenir », *Nation et voie africaine du socialisme (Liberté II)*, Paris, Le Seuil, 1971, p. 93.

Si les apôtres de la pensée eurafricaniste véhiculent de multiples arguments par le biais de publications sporadiques dans divers organes, l'Association des Amis du Sahara et de l'Eurafrique tente, quant à elle, de systématiser une action de propagande en vue d'obtenir la conversion de l'opinion aux idées euro-africaines⁵⁹. Le cadre choisi à cet effet est celui du domaine associatif et d'une revue spécialisée, voire coloniale : *Eurafrique*.

L'Association des Amis du Sahara et de l'Eurafrique⁶⁰ est fondée le 4 décembre 1949 à Alger par des personnalités coloniales. Elle est alors placée sous la présidence du général Meynier, rendu célèbre par les missions Lamy-Joalland-Meynier de l'époque de la pénétration coloniale. Partant du simple diagnostic de la situation politique du monde divisé en blocs antagonistes, l'Association ambitionne alors, dès sa séance inaugurale, d'œuvrer pour « conserver intacte la civilisation gréco-latine de ce petit continent européen, non seulement de réunir étroitement par les liens politiques très forts, mais encore de prolonger leur influence sur le continent africain [...] toute menace de ce côté compromettrait la sécurité européenne »⁶¹.

Pour ce faire, la campagne eurafricaniste de l'Association s'est bornée, sous le couvert du « Grand tourisme africain » et « afin de mettre en lumière la possibilité d'une Union eurafricaine », à organiser dès 1951 à travers l'Afrique des rallyes automobiles internationaux Alger / Le Cap⁶². Comme le relève le général Meynier, ceux-ci « ont permis d'unir pour la première fois les efforts conjugués de presque tous les pays d'Afrique, placés sous le contrôle des puissances de l'Europe occidentale. On a pu constater ainsi la volonté unanime qui les anime de réunir en un seul faisceau leurs énergies et leurs sympathies : première matérialisation d'une Eurafrique réelle »⁶³.

Cette déclaration d'autosatisfaction du président de la revue *Eurafrique* dénote une volonté d'entretenir des liens coloniaux en Afrique. Dans la plupart des articles publiés par *Eurafrique*, les auteurs insistent sur une nécessaire association des Africains dans l'intérêt de tous. Même si l'autonomie et l'indépendance s'avèrent parfois inéluctables, la revue adopte une position conservatrice. Elle se plie à l'évolution de l'histoire, tout en projetant un éventuel maintien de liens dans un cadre néo-colonial⁶⁴.

59. Debrus, article cité.

60. Cette association prend le relais de l'ancienne Association des « Amis du Sahara », créée en 1927, dont le but était alors de faciliter le tourisme saharien et de « travailler à la réunion effective de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire ». Voir Meynier, article cité, p. 2-8.

61. *Ibid.*, p. 3.

62. Ces rallyes ont été organisés en 1951, 1953, 1955-1956 et enfin entre décembre 1957 et janvier 1958. Voir le « Manifeste des Amis du Sahara et de l'Eurafrique : L'Eurafrique et les conditions de sa réalisation », revue *Eurafrique*, 16, janvier 1957, p. 2-7.

63. Meynier, « Extrême urgence... », article cité, p. 19.

64. Pour une analyse complète de l'état de l'opinion face au problème colonial, voir R. Girardet, *L'idée coloniale en France, de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972, p. 192-210.

Dans l'ensemble, la portée réelle de l'effort de propagande entreprise par le biais de nombreuses publications et par les voies touristique et sportive s'avère très faible dans l'opinion⁶⁵. En dépit de certains parrainages officiels, qu'on estime « susceptibles d'entraîner l'opinion »⁶⁶, et de l'élaboration d'un « projet de programme d'action »⁶⁷, on peut penser, à la suite de l'éditorialiste d'*Eurafrrique*, que le « climat psychologique » favorable à ses desseins a très peu rencontré l'adhésion des gouvernements français et européens qui, au-delà d'une rhétorique de complaisance, « ont observé un black-out de commande »⁶⁸.

Le mouvement d'opinion initié par l'Association et sa revue a peu d'impact dans l'opinion⁶⁹. Limitée à la propagande, sa démarche n'a pas pris la forme d'un véritable groupe de pression pouvant peser sur les décideurs politiques⁷⁰. On peut penser, en définitive, que l'action de propagande et de vulgarisation menée par divers canaux est tantôt mue par un sentiment nostalgique d'anciens coloniaux viscéralement attachés aux liens avec l'Afrique, tantôt dictée par les angoisses de militaires attachés à la sauvegarde du prestige d'une France financièrement amoindrie et manquant de réelle volonté de construction eurafricaine.

RÉALISER L'EURAFRIQUE : ÉCONOMIE ET DÉFENSE

Au sortir du second conflit mondial, l'Europe est confrontée à une situation internationale dans laquelle son hégémonie d'antan est battue en brèche par les deux superpuissances. Pauvre en matières premières et en ressources énergétiques, son industrie endommagée, elle est déclassée par les continents asiatique et américain⁷¹. Les partisans du projet d'Eurafrrique s'alarment d'une nouvelle configuration géostratégique dangereuse pour l'avenir de la France, sa prééminence en Afrique et la paix dans le monde⁷². La question de la mise en valeur, de l'exploitation systématique des ressources africaines, corrélativement à la défense éventuelle de cette zone de repli stratégique européen, apparaît comme une condi-

65. La propagande eurafricaniste a une portée très faible malgré la publicité faite aux lettres de nouveaux adhérents. Voir « L'Eurafrrique gagne du terrain », revue *Eurafrrique*, NS, 2, avril 1955, p. 31-33.

66. Au moment de sa fondation en 1949, la revue comptait sur les parrainages du gouverneur général de l'Algérie Naegelen et des ministères de l'Intérieur, des Colonies, des Affaires étrangères et des Travaux publics.

67. « Manifeste des Amis... », article cité, p. 3-5.

68. Cette expression est utilisée pour le bilan d'activité de l'année 1957. Voir revue *Eurafrrique*, 26, février 1958.

69. Les adhésions à l'Association des Amis du Sahara viennent surtout des coloniaux d'Algérie et des militaires à la retraite. Voir revue *Eurafrrique*, juillet 1957, p. 95.

70. Le Manifeste de la revue *Eurafrrique* reste dans le domaine des déclarations d'intention et des « suggestions à la disposition du gouvernement ». Voir revue *Eurafrrique*, 16, janvier 1957, p. 2-7.

71. Guernier, « L'Eurafrrique... », article cité, p. 21.

72. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Le problème de l'Eurafrrique, documentation et correspondance, Projet de note sur la coopération européenne en Afrique (1949-1957), 21 pages dactylographiées.

tion *sine qua non* du maintien d'une Europe forte sur la scène internationale⁷³.

Dans la pensée eurafricaniste, la faiblesse initiale de l'Europe sur l'échiquier international s'exprime en termes de ressources, de superficie et de populations. Ainsi, on conçoit que l'Europe, moins bien lotie en la matière, ne peut que devenir la proie de l'hégémonie des blocs⁷⁴. Cependant, unie à une Afrique capable de compenser sa faiblesse énergétique et minière, l'Europe, en particulier l'Eurafrrique avec ses 35 millions de kilomètres carrés et 600 millions d'habitants peut rivaliser ou s'opposer deux autres entités⁷⁵. Or, la promotion économique de l'Afrique et la mise en œuvre de l'énergie atomique, clef de l'indépendance énergétique et politique de l'Europe, exigent une concentration des recherches et des ressources à l'échelle française, voire européenne.

Ainsi la mise en valeur urgente de l'Afrique, prônée par les eurafricanistes, est à lire en filigrane de la politique de « progrès économique et social » lancée par la conférence de Brazzaville⁷⁶ et de la nécessité de développer les productions qui « correspondent à des besoins exprimés dans le monde, et plus particulièrement en France et en Europe »⁷⁷. Les théories eurafricanistes sur les modalités de cette « mise en valeur » de l'espace africain ne manquent ni d'imagination ni d'ambitions. Dans un premier temps, il est préconisé, comme condition préalable à l'exploitation des innombrables ressources, la constitution d'un système de communications et de transport cohérent et homogène entre les différentes régions⁷⁸. À cet effet, la réalisation du vieux projet de chemin de fer transsaharien, moyen d'acheminement des ressources vers l'Europe et instrument de la Défense nationale française, est à nouveau remis au goût du jour⁷⁹.

C'est dans l'ouvrage de l'Allemand A. Zischka, paru en 1952, que se retrouve l'étude la plus complète du projet économique eurafrican⁸⁰. Plus que d'autres, cet auteur préconise l'exploitation pour le compte de l'Europe de millions de tonnes de gisements de charbon, de minerais de fer⁸¹,

73. S.-M. Decup, « La France, le Royaume-Uni et la défense de l'Afrique dans les années 1950 », Cahier n° 3 du CEHD, *Histoire des rapports politico-stratégiques*, ADDIM, 1997, p. 77-93.

74. R. Coche, « L'Eurafrrique, nécessité au XX^e siècle », *Revue militaire générale*, février 1962, p. 151.

75. Sur ses 42 millions de kilomètres carrés l'Amérique compte 310 millions d'habitants. Quant à l'Asie, elle en a 1 690 millions sur ses 44 millions de kilomètres carrés. Voir Guernier, « L'Eurafrrique... », article cité, p. 22.

76. CAOM, Affaires politiques, carton 2295, dossier 4 : Plan d'équipement des colonies africaines, Conférence de Brazzaville (1944-1945).

77. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Le problème de l'Eurafrrique... Voir la note du 8 janvier 1952.

78. Guernier, « L'Eurafrrique... », article cité, p. 23-25.

79. Concernant l'historique du projet transsaharien, voir général O. Meynier, « Transsaharien-Transafrrique, Eurafrrique », revue *Eurafrrique*, 20, novembre 1959, p. 38-59.

80. Zischka, *op. cit.* ; Sur l'exploitation économique de l'Afrique, voir p. 90-106, et les chapitres III et IV.

81. En guise d'exemple d'une conception d'exploitation de minerais de fer, voir J.-M. de Lattre, « Le minerais de fer de Gara-Djebilet et la construction de l'Eurafrrique », *France-Outremer*, 327, 1957, p. 19-23.

de manganèse, de phosphates, de bauxite, d'uranium, d'or et de diamants, disséminés dans toute l'Afrique⁸². Devant l'augmentation continue de la demande pétrolière européenne (63 millions de tonnes en 1953 contre 30 avant la Seconde Guerre mondiale), l'exploitation des ressources sahariennes d'In Salah, de Hassi Messaoud et d'Edjelé est vivement souhaitée.

Enfin, la France, associée à ses partenaires européens, doit promouvoir l'utilisation de l'énergie hydroélectrique de certains grands fleuves, comme le Nil, la Sangha, et les bassins du Congo ou du Zambèze, pour augmenter sa productivité en la matière⁸³. Ces perspectives « pharaoniques » de construction eurafricaine des années 1950 s'insèrent dans le plan général de dix ans d'équipement de la Métropole et des colonies mis en branle par le gouvernement français en septembre 1946.

La prospérité économique de la période de reconstruction dite des « Trente Glorieuses » aurait permis des réalisations spectaculaires, du moins en ce qui concerne certains domaines (voies de communication, ports, recherche et exploitation de minerais)⁸⁴. Néanmoins il n'est pas certain que ces grands travaux aient répondu aux attentes sur les plans de la création d'emplois et de l'augmentation générale du niveau de vie des populations⁸⁵. Le député du Sénégal, Léopold Senghor, s'émeut d'ailleurs de cette situation dès 1955 lorsqu'il écrit :

« La France en est à un second plan quadriennal, consacré surtout à l'Afrique. Il faut souligner que les investissements publics restent insuffisants au regard des besoins ; qu'ils sont, pour la plus grande partie, consacrés soit à la création d'une infrastructure aussi stratégique qu'économique, soit à des industries extractives, rapidement rentables, mais surtout pour les métropoles. Quant aux capitaux privés, ils portent de préférence leur choix sur les sociétés commerciales et continuent ainsi l'économie de traite si souvent décriée parce que stérilisante. »⁸⁶

Plus qu'une réelle volonté d'élever le niveau de vie des territoires, ce sont les intérêts stratégiques et économiques métropolitains qui ont prévalu dans l'effort de mise en valeur des colonies. La recherche de la puissance par la mobilisation rationnelle des ressources et de l'espace continental africains pour le compte de la Défense nationale française sont au centre de la réflexion eurafricaniste⁸⁷. Dans cette optique, l'industrialisation des territoires par l'implantation d'ensembles industriels et stratégiques est reconnue comme indispensable, voire urgente.

82. Guernier, « L'Eurafrrique... », article cité, p. 25.

83. Zischka, *op. cit.*, p. 129.

84. Voir D. Bouche, *op. cit.*, t. 2, p. 464-468. Pour la période 1949 à 1952, les sommes suivantes ont été dépensées sur le budget du FIDES : 73 milliards de francs en 1949, 97 milliards de francs en 1950, 115 milliards de francs en 1951. Pour 1952, plus de 130 milliards sont prévus, voir CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Projet de création d'un Fonds européen d'investissement pour le développement des territoires d'outre-mer, janvier 1952.

85. D. Bouche, *op. cit.*, p. 470 ; Senghor, *op. cit.*, p. 93-94.

86. L.-S. Senghor, « L'Afrique et l'Europe, deux mondes complémentaires », *Nation et voie africaine du socialisme (Liberté II)*, Paris, Le Seuil, 1971, p. 151.

87. E. Labonne, *Politique économique de l'Union française, industrialisation et aménagement*, Paris, Conférence à l'ENA, juin 1948, p. 26-27.

Comme l'écrit, dès 1949, le ministre de la France d'outre-mer à Labonne, alors « coordinateur des études politiques et économiques » de l'Union française,

« l'œuvre d'industrialisation ne peut être conçue et entreprise qu'en groupant tous nos moyens et en les concentrant sur quelques points, c'est-à-dire dans les zones offrant les meilleures chances naturelles et répondant, en même temps, aux exigences stratégiques. Ces exigences stratégiques me semblent, d'ailleurs, avoir été heureusement déterminées par l'état-major dans le rapport du début de la présente année qui fixe notre actuelle doctrine militaire. Échelonnement en profondeur en Afrique, dispersion, constitution de zones industrielles destinées à desservir les bases aériennes, terrestres et maritimes, autant de principes et de propositions auxquels je donne, pour ma part, une pleine adhésion »⁸⁸.

Les promoteurs du projet de fusion euro-africaine n'ont pas manqué de s'inspirer des recommandations et orientations ci-dessus tracées par le ministre. Aussi la question de l'industrialisation de l'Union française ne sera conçue, dans une perspective eurafricaine, que profondément imbriquée au domaine stratégique-militaire⁸⁹. Tentons de déterminer pourquoi et comment cette orientation a été prise.

Deux raisons fondamentales peuvent apporter un éclaircissement à la question posée. La première est inhérente à la situation politique d'une France militairement affaiblie face aux imposants complexes militaro-industriels dont disposent les deux grandes puissances – adossées l'une à l'Amérique latine, l'autre à la Sibérie – et, à une échelle moindre, la Grande-Bretagne avec son Commonwealth⁹⁰. La deuxième raison, résultante directe de la guerre froide et de la menace soviétique, réside dans cette aspiration des gouvernements et de l'état-major français d'élaborer dès 1944-1945⁹¹ une stratégie de repli sur l'Afrique en cas d'invasion de l'Europe par l'Armée rouge⁹².

Cette doctrine du repli eurafricain dans le cadre de la défense occidentale a profondément marqué la perception géostratégique des milieux militaires français⁹³. Certains en sont arrivés à penser que « le pavillon français a plus de poids à Alger qu'à Strasbourg »⁹⁴ et que, par conséquent, le développement des bases navales africaines est vital si la France « veut rester une grande nation, ou même une nation tout court et ne pas dispa-

88. CAOM, Affaires politiques, carton 2187, dossier 6 : Note de M. P. Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer à E. Labonne (confidentiel), le 8 juillet 1949, p. 2.

89. Labonne, *Politique industrielle et stratégie...*, p. 4.

90. Labonne, *Politique économique de l'Union française...*, p. 7-15.

91. CAOM, Affaires politiques, carton 2295, dossier 4 : Conférence de Brazzaville, Plan d'équipement des colonies (1944-1945), p. 15-16, et Decup, article cité, p. 79-82.

92. P. Vial, « Un impossible renouveau : bases et arsenaux d'outre-mer, 1945-1975 », *Les bases et les arsenaux français d'outre-mer, du Second Empire à nos jours*, Paris, Lavauzelle, 2000, p. 241.

93. CAOM, Affaires politiques, carton 2187, dossier 6 : Lettre du général de corps d'armée Bergeron à l'ambassadeur E. Labonne, Paris, Comité d'action scientifique de défense nationale, 18 mai 1949. Voir aussi l'article du lieutenant-colonel Dullin, « La stratégie de l'Union française », *Revue de Défense nationale*, août-septembre 1950.

94. Castex, article cité, 1952, p. 533.

raître de la planète »⁹⁵. C'est dans ce double contexte qu'il faut inscrire l'apparition dès 1948 des ambitieux projets de ZOIA d'Eirik Labonne, partisan convaincu du rêve eurafricain et de la transformation de l'Afrique en une véritable « Sibérie de l'Europe », dont « l'Atlas serait l'Oural »⁹⁶.

À cette fin, un comité d'études des zones d'organisation industrielle de l'Union française est créé le 13 décembre 1950⁹⁷ pour réfléchir aux modalités du développement dans l'hinterland africain et de véritables ports militaires adossés à de puissants combinats industriels⁹⁸. Les zones serviraient de points d'appui pour la reconquête éventuelle de l'Europe en cas de guerre⁹⁹. Dans la pratique, les plans du comité dirigé par Labonne envisagent la création dès 1953 de cinq ZOIA en fonction de l'importance géostratégique et des ressources potentielles des régions choisies en Afrique du Nord, en Afrique centrale et à Madagascar¹⁰⁰.

In fine, en dépit de quelques efforts de mise en valeur minière et des voies de communications, aucun de ses « arc-boutants » ou combinats projetés ne fut réalisé. Le projet d'industrialisation et d'équipement stratégique de l'Union française, censé fournir et garantir les moyens de l'indépendance¹⁰¹ et de la sauvegarde du rang de la France dans le monde¹⁰², est resté au stade de la spéculation.

L'échec des ambitieux projets d'Eirik Labonne est à imputer, d'une part, au contexte de disette budgétaire aiguë que traverse une Métropole en reconstruction, d'autre part, à l'opposition systématique du Commissariat général au plan à une réalisation à caractère davantage stratégique qu'économique, nécessitant de surcroît des sommes considérables. Les idées de Labonne paraissent, par ailleurs, entrer en contradiction avec la division internationale du travail opérée par la colonisation. Celle-ci ne prédestine l'Afrique qu'à la fourniture de matières premières à une Europe industrialisée¹⁰³. Enfin, le mouvement de décolonisation allait dans un sens contraire au maintien de liens contraignants avec la Métropole¹⁰⁴.

95. *Ibid.*, cité par P. Vial, article cité, p. 242.

96. Labonne, *Politique économique de l'Union française...*, p. 40.

97. Labonne est alors entouré de personnalités telles Louis Armand (directeur de la SNCF), Émile Béline (Office du Niger) et le général Clément Blanc (président de l'IHEDN).

98. Vial, article cité, p. 242-243.

99. J. Schneider, « Une politique de défense eurafricaine à long terme », *Union française et Parlement*, année 1958, p. 6-10 et 26-36.

100. Il s'agit de la région de Colomb Béchar (ZOIA I), des confins algériens-tunisiens-sahariens (ZOIA II), de la Guinée-Konkouré (ZOIA III), de Madagascar-Sakoa (ZOIA IV) et du Moyen-Congo-Kouilou (ZOIA V). Voir Labonne, *Politique industrielle et stratégique...*, p. 10.

101. Labonne, *Politique économique de l'Union française...*, p. 24-25.

102. CAOM, Affaires politiques, carton 2187 : Lettre du général d'armée Bergeron...

103. Martin, article cité, p. 226.

104. Vial, article cité, p. 245-246.

L'EURAFRIQUE DANS LA TOURMENTE :
S'ADAPTER POUR PERDURER

Dans la première moitié des années 1950, l'avancement du projet de Marché commun européen et l'affirmation de plus en plus nette des mouvements nationalistes en Afrique du Nord posent aux politiques et aux partisans de l'Eurafrique la question de l'adaptation. Est-il possible d'organiser l'Europe occidentale en ignorant l'Afrique, ce qui risquerait de la livrer à l'hégémonie des superpuissances ? Une construction eurafricaine pourrait-elle coexister avec l'autonomie de plus en plus grande des colonies, puis survivre aux indépendances ?

Il faut d'abord se demander si l'Eurafrique conçue dans le cadre européen pouvait servir les desseins d'une France désireuse de soustraire sa « chasse gardée » africaine aux convoitises. La question des modalités et des conséquences pour la France de l'association de ses territoires au Marché commun a suscité l'attention des apôtres de l'Eurafrique et de milieux officiels. Pour ces derniers, il apparaît que la France, pays en pleine reconstruction, ne peut assurer seule les investissements nécessaires à l'équipement et à la mise en valeur de ses territoires¹⁰⁵. La coopération européenne pour le développement économique de l'Afrique est reconnue comme la seule voie plausible pour éviter la démission¹⁰⁶. Un projet de note, émanant de la direction des Affaires politiques et datant de 1955, propose d'inviter les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne « non pas à un partage de territoire de chasse réservée, mais à une œuvre de coopération » en Afrique, dans le but de faire face aux périls nationaliste, communiste et américain, et qu'au risque d'isolement qu'ils comportent pour la France¹⁰⁷.

Les archives démontrent bien une volonté inavouée de la France de faire financer par les autres États européens le maintien de sa souveraineté en Afrique¹⁰⁸. En 1952, une étude de la section économique de l'IHEDN sur les modalités d'association de l'Union française au Marché commun indique une certaine disposition de la France d'apporter en dot à l'Europe ses territoires coloniaux. Dans le même temps, elle s'efforce de maintenir jalousement son influence en Afrique¹⁰⁹. Par voie de conséquence, les rap-

105. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Projet de création d'un Fonds européen d'investissement pour le développement des territoires d'outre-mer, janvier 1952.

106. Lors des négociations de 1956, la France, désirant écarter ses partenaires européens, n'octroyait à ceux-ci que des responsabilités économiques. Voir Schreurs, article cité, p. 85.

107. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Le problème de l'Eurafrique...

108. *Ibid.*, carton 3255, dossier 3 : L'union française et l'Europe, Paris, Institut des hautes études de la Défense nationale, 24 décembre 1954.

109. Si, pour le pool charbon-acier, l'article 79 oblige la France à étendre aux autres membres les mesures de préférences dont elle bénéficie pour le charbon et l'acier, dans ses territoires coloniaux, elle a pu obtenir de certaines clauses du traité de la CED, la séparation de ses responsabilités militaires en Europe et outre-mer. CAOM, Affaires politiques, carton 3255, dossier 3 : L'Union française et l'Europe.

ports des États membres de la communauté avec les territoires d'outre-mer ne devaient se concevoir que par le biais des institutions politiques françaises¹¹⁰. Si les dispositions du traité de Rome contribuent à sauvegarder les intérêts de la France, la tentative de construction d'une Eurafrique politique coiffée par elle, se heurte à l'inertie des partenaires européens. Allemands, Néerlandais et Italiens ne partagent pas l'argument de l'existence d'une dimension africaine aux affaires européennes¹¹¹. En somme, la France a su « transcender » les règles européennes pour maintenir intacts ses rapports privilégiés avec l'Union française.

Une attitude nettement conservatrice est encore adoptée par la France, devant la question brûlante des nationalismes, des indépendances et de la guerre d'Algérie. L'analyse des articles et des documents d'archives révèle le projet d'Eurafrique sous trois jours. Il constitue une tentative de lutter contre l'influence des superpuissances, accusées de vouloir supplanter la France en Afrique¹¹². D'autre part, il procure une arme idéale pour neutraliser la menace des nationalismes africains. Enfin, assimilable à une doctrine néocolonialiste, il tente de perpétuer le « pacte colonial » suite à l'accession des pays africains à l'indépendance¹¹³.

Le général André estime qu'« une France forte ne peut actuellement se concevoir sans l'appui de l'Afrique française. La France se doit de construire une Eurafrique française, rénovée sur de nouvelles bases, dans l'association librement consentie de la Métropole et des pays d'outre-mer, suivant leurs libres aspirations réciproques, dans un idéal et des intérêts communs. Cette Eurafrique française forme un tout qui peut entrer dans une confédération européenne, mais sans dissociation de son unité »¹¹⁴. Une telle affirmation, faite alors que s'accélère la marche vers la décolonisation (1954), traduit bien les inquiétudes et les espoirs entourant le rêve eurafricain désormais menacé.

De fait, l'anticolonialisme des deux superpuissances¹¹⁵ et l'expansionnisme communiste sont considérés, dès le début années 1950, comme des « manœuvres insidieuses » visant à supplanter la France dans son Empire africain¹¹⁶. Dans la pensée eurafricaniste, la flambée des revendications nationalistes est assimilée à des ambitions personnelles de classes sociales soutenues par le communisme « qui sait exploiter toutes les difficultés économiques et sociales et rejoint pour des raisons de tactique les mouve-

110. *Ibid.*

111. Schreurs, *op. cit.*, p. 86.

112. CAOM, Affaires politiques, carton 2183, dossier 6 : Les États-Unis et l'Afrique noire : le colonialisme et la politique étrangère des États-Unis, rapport de l'ambassade de France à Washington (SDECE), 1956-1958.

113. Martin, article cité, p. 227.

114. Gl André, article cité, p. 121.

115. S. Le Callenec, « Les voies de l'émancipation », E. M'Bokolo (dir.), *Afrique, histoire et civilisations, XIX^e-XX^e siècles*, t. II, Paris, Hatier, 1992, p. 441-442.

116. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Le problème de l'Eurafrique..., p. 5. Voir aussi J. Bessis, « L'opposition France - États-Unis au Maghreb de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à l'indépendance des Protectorats », *Les chemins de la décolonisation de l'Empire français (1936-1956)*, Paris, CNRS Éditions, 1986, p. 341-356.

ments nationalistes. Que ce soient par les mots d'ordre lancés dans les masses musulmanes par la Ligue arabe ou par les ordres du Kominform, la présence européenne est minée dans ces territoires »¹¹⁷.

Il s'ensuit que l'Eurafrrique joue le rôle d'un écran ou d'une négation des nationalismes qui se font de plus en plus pressants. Dans de nombreux articles, les partisans de la fusion euro-africaine ne manquent pas de fustiger les leaders nationalistes et les activités du néo-Destour de Bourguiba en Tunisie, de l'Istiqlal au Maroc et de Nasser en Égypte¹¹⁸. Dans un contexte marqué par l'effritement du prestige de la puissance coloniale, notamment au travers des indépendances de l'Indochine (1954), des protectorats marocains et tunisiens (1956), de la tenue de la conférence de Bandoeng (1955), de l'affaire de Suez¹¹⁹, et enfin de la guerre d'Algérie, le projet d'Eurafrrique est posé en garant d'un statu quo colonial de plus en plus ébranlé.

Le sens et la forme de l'idéologie eurafricaniste française, vus sous l'angle des décolonisations qu'ils fustigent, prennent l'allure d'un retour nostalgique à l'ère coloniale. Jusqu'à la fin de l'Union française (1958), la pensée eurafricaniste est frappée d'un profond passéisme et d'un paternalisme des premiers temps de la colonisation française. Cet état d'esprit pousse d'ailleurs d'aucuns à appeler à un rétablissement de « l'autorité du temps de Lyautey » au Maroc, alors que la Constitution de 1946, puis la loi-cadre de 1956, tendent plutôt à aller dans le sens d'une évolution des territoires¹²⁰.

Dès lors les questions des nationalismes nord-africains et de la marche vers les indépendances sont saisies non pas comme une évolution inexorable ou irréversible mais tels des « accidents », fruits de l'immobilisme d'une politique coloniale française « à la remorque des événements... » et d'une « crise d'adolescence » des « pupilles »¹²¹ frappés par les « retards » de la mise en valeur économique¹²². Ainsi, en pleine guerre d'Algérie (1957), les milieux économiques proposent, sur un ton empreint de bonne conscience, d'appliquer dans un cadre eurafricain, dès l'issue du conflit, une politique de garantie du plein-emploi « afin d'éviter qu'une démographie galopante et qu'un paupérisme inéluctable ne développent les germes d'éternelles rancunes et d'explosives révoltes »¹²³.

La conception du projet d'Eurafrrique n'échappe pas à l'idée selon laquelle « les idéologies, quelles qu'elles soient, se heurtent aux faits, s'y adaptent ou s'y opposent »¹²⁴. De prime abord, le retour au pouvoir du

117. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Le problème de l'Eurafrrique..., p. 6.

118. A. Fabre-Luce, « Construisons l'Eurafrrique », *Écrits de Paris*, juin 1952, p. 24-39.

119. Voir général Meynier, « Extrême urgence... », article cité, p. 19-22.

120. Fabre-Luce, article cité, p. 37-39.

121. G.-P. Jouannet, « En pensant à l'Eurafrrique », *Revue politique et parlementaire*, juillet-décembre 1960, p. 243-244.

122. CAOM, Affaires politiques, carton 2316, dossier 4 : Le problème de l'Eurafrrique..., p. 11-13.

123. A. Gillet, « Démographie et plein-emploi en Algérie : les perspectives de l'Eurafrrique », *revue Eurafrique*, juillet 1957, p. 41.

124. H. Brunschwig, « De l'assimilation à la décolonisation », *Les chemins de la décolonisation...*, *op. cit.*, p. 52.

général de Gaulle et la création de la V^e République en 1958 ressemblent plus à une tentative de restauration impériale¹²⁵ qu'à une accélération du processus de décolonisation¹²⁶. Or le système d'association volontaire instauré sous l'égide de la Communauté ne résiste pas à l'évolution du monde. La France est alors contrainte d'admettre le principe de « l'indépendance dans la dépendance »¹²⁷ vis-à-vis des États africains en 1960, tout en continuant à jouer la carte « d'une République une et indivisible » en Algérie.

Au lieu d'être l'acte de mort de la propagande eurafricaniste, la proclamation des indépendances africaines incite les zéloteurs du projet de fusion à tenter de nouvelles adaptations. La sauvegarde des anciens liens coloniaux est évidemment l'idée dominante dans de nombreux écrits des années 1960. Il n'est donc pas étonnant de voir l'Eurafrrique posée comme cadre d'une nouvelle coopération entre la France et des États africains « qui dans l'euphorie de leur récente indépendance, ne doivent pas penser que celle-ci aura eu pour effet de résoudre tous les problèmes ». Or, compte tenu de l'ancienneté de leur présence et la prédominance de leur rôle en Afrique, la France et l'Europe seraient seules aptes à fournir les moyens du développement¹²⁸.

À l'issue d'une mission menée auprès de nouveaux États africains indépendants en 1962, le rapport moral du « Comité Eurafrique Rhône-Alpes » justifie l'assistance technique et l'aide financière de la France sous le triple aspect « de la continuation d'une présence française et d'une affectivité particulière entre la France et ces pays, du fait du contexte général du développement africain nécessaire à son faible niveau de vie actuel et enfin, des rapports entre l'Europe et l'Afrique et de l'Eurafrrique à promouvoir »¹²⁹. L'indépendance des États africains est donc perçue par les dirigeants politiques français et par les partisans de l'Eurafrrique comme l'occasion d'établir des relations de type néo-colonial, destinées à sauvegarder la prééminence française. Il n'est donc pas étonnant de voir entrer en usage un vocabulaire aseptisé faisant place aux concepts d' « amitié » et de « coopération »¹³⁰ qui préfigurent déjà la nature des relations franco-africaines de la période post-coloniale¹³¹.

125. J. Binoche, « Les indépendances africaines devant le Parlement français », *L'Afrique noire : l'heure des indépendances*, Paris, CNRS Éditions, 1992, p. 327-328.

126. C. Bidegaray, « Le tabou de l'indépendance dans les débats constitutifs sur les pays de l'outre-mer français : 1945-1958 », *L'Afrique noire...*, *op. cit.*, 1992, p. 193-207.

127. La signature d'accords de coopération permet à la France de maintenir des liens étroits avec ses ex-colonies. Voir J.-A. Basso, « Les accords de coopération entre la France et les États africains francophones : leurs conséquences au regard des indépendances africaines (1960-1970) », *L'Afrique noire française...*, *op. cit.*, p. 255-279.

128. F. Asmode, « Manifestation eurafrrique à Alger », revue *Eurafrrique*, janvier-février 1962, p. 15-17.

129. J. Courbier, « Rapport moral sur la Mission "Sahara 10" dans le cadre du Comité Eurafrique Rhône-Alpes », revue *Eurafrrique*, février 1962, p. 54.

130. A.-G. Horon, « L'Europe vue de la Méditerranée, de l'Europe à l'Eurafrrique », revue *Eurafrrique*, NS, 22, avril 1960, p. 37.

131. R. Girault, « Les indépendances des pays africains dans les relations internationales », *L'Afrique noire française...*, *op. cit.*, p. 476.

Enfin, la volonté des eurafricanistes de relancer leurs projets, en dépit des indépendances, rencontre un phénomène contraire, à savoir le panarabisme dont les feux sont dirigés contre l'impérialisme. Partant du constat d'une impossible coexistence avec ce courant, les eurocapitalismes dressent la notion d'« harmonie eurafrrique » comme un rempart contre l'« offensive terroriste du panarabisme »¹³², accusé d'œuvrer à la destruction des intérêts de la France, en particulier les ressources pétrolières d'une Algérie « qu'il importe de ne pas perdre » et de celles d'un Proche-Orient « moyen d'un chantage anti-européen [...] qu'il s'agit de récupérer coûte que coûte »¹³³.

CONCLUSION

La relance du projet eurafrrique après le second conflit mondial s'inscrit dans le cadre d'une recherche de puissance par une France désormais amoindrie sur la scène internationale par les superpuissances américaine et soviétique. Elle n'a pas les moyens militaires et financiers de ses aspirations et de ses prétentions. La pensée eurafricaniste doit être appréhendée comme la concrétisation de l'espoir de restaurer le rang de la France par la prise en compte des ressources de ses territoires africains. À l'âge des armes nucléaires et de la guerre froide, il s'agit aussi de sauvegarder l'indépendance de l'Hexagone et d'anticiper le déroulement possible d'un conflit en Europe.

L'Eurafrrique n'est cependant pas seulement un projet politique et militaire. Profondément nourrie du « mythe de la puissance par l'Empire », l'idéologie de fusion euro-afrrique s'est aussi posée en caution du statu quo colonial en pleine période de décolonisation. Même s'il s'en défend, ce courant de pensée est à l'origine d'un discours qui charrie des thèmes tirés de l'argumentaire colonialiste. L'échec de l'Eurafrrique est à imputer à la fois à la situation de disette budgétaire métropolitaine et à l'impact des forces centrifuges, en particulier l'action des mouvements nationalistes d'Afrique du Nord.

En définitive, l'Eurafrrique est à la fois une quête de puissance et un atavisme colonial, en ce sens que le renforcement de la France et la restauration de son rang passent par la perpétuation de liens avec l'Afrique selon les besoins de la partie européenne. De la période impériale à celle des indépendances, la relation prônée par l'idéologie eurafrrique change d'apparence, tout en demeurant stable sur le fond. La fixité de l'architecture générale s'accompagne d'une indubitable versatilité dans la pré-

132. Horon, article cité, p. 40-41

133. *Ibid.*, p. 40. Pour R. Girault, le panafricanisme de l'Algérie combattante est né d'une réaction par rapport aux projets d'Eurafrrique et d'une volonté de défense commune du Sahara. Ce mouvement n'était donc qu'un sous-produit tardif de la solidarité anticolonialiste des peuples afro-asiatiques. Voir Girault, « Les indépendances des pays d'Afrique dans les relations internationales », *L'Afrique noire française...op. cit.*, p. 475.

sensation. Les tenants de l'Eurafrique traversent imperturbablement les conjonctures qui se succèdent : conférence de Bandoeng, indépendances des protectorats marocain et tunisien, expédition de Suez, indépendances africaines et guerre d'Algérie. Les notions de « complémentarité » et d' « interdépendance » entrent dans le discours. Il n'empêche que la politique d' « association », concrétisée, entre autres, par les conventions de Yaoundé et de Lomé, contribue à tenir hors de l'Afrique les deux super-puissances et le Japon¹³⁴.

En 1996-1997 est publiée à Paris une lettre périodique intitulée *Eurafrique*¹³⁵. À l'URSS s'est substituée l'Asie, nouvelle concurrente de l'Amérique. Afin de traiter à égalité avec ces deux puissances, afin de jouer pleinement sa partition dans le concert mondial et peser d'un poids géopolitique comparable, l'Europe y est invitée à instituer l'Eurafrique. Increvable, le projet repose sur le postulat d'une bipolarité qui ne saurait laisser l'Europe ou la France indifférentes, et à laquelle elles se doivent de réagir en se renforçant.

Papa DRAMÉ,
Université de Paris IV.

Samir SAUL,
Université de Montréal.

134. Martin, article cité, p. 229-230.

135. BNF (Tolbiac), 4-D2 Per-960.